



Assemblée générale du mardi 8 septembre 2009

ORDRE DU JOUR

Rapport moral de l'année 2008/2009
Rapport financier de l'année 2008/2009
Proposition de budget pour l'année 2009/2010
Renouvellement du comité

Mot d'accueil de la Présidente qui se présente et remercie les (nombreux) parents présents.

Nous sommes ici ce soir pour passer en revue l'année écoulée de l'association Les Gourmets.

Cette association à but non lucratif de type loi 1901, appartient à tous les adhérents, c'est-à-dire tous les parents ayant des enfants se nourrissant à la cantine. Il nous appartient à tous de faire vivre cette association.

Nous allons vous présenter le travail effectué par le comité de l'association, présent avec moi ce soir. Ce comité de bénévoles, parents d'enfants mangeant à la cantine tout comme vous, a été composé cette année de 14 membres. Notre rôle est de faire fonctionner l'association au quotidien à savoir :

- Gérer le personnel de la cantine : 5 personnes ont un contrat de travail avec l'association, il faut établir des fiches de paie, déclarer et régler les charges sociales, former et suivre le personnel,
- Faire le lien avec la mairie : demande de subvention, mise à disposition par la mairie de 3 ATSEM pendant le temps du repas,
- Gérer le planning des surveillances que chaque famille adhérente doit effectuer bénévolement, recevoir les réclamations des parents,
- Tenir une comptabilité, payer des fournisseurs, encaisser les repas vendus, suivre les retards de règlements,
- Se concerter régulièrement afin de coordonner le travail du comité, trouver des pistes d'amélioration, être au courant des normes sanitaires et diététiques...

Sur ces 14 membres 5 ou 6 personnes souhaitent continuer pour l'année à venir, nous avons donc grand besoin de nouveaux parents pour aider l'association.

Nous avons décidé de présenter en premier lieu le bilan financier de l'association puisque l'année 2007-2008 s'était terminée par une perte de près de 13 000 euros. Armelle Hendgen-Gombert, trésorière de l'association, va vous présenter les comptes 2008-2009.

Viendra ensuite le bilan moral 2008-2009, les faits marquants de l'année écoulée.

Viendra enfin la proposition du budget 2009-2010, les projets et le renouvellement du bureau.

N'hésiter pas à noter d'éventuelles questions, nous vous donnerons la parole en fin de présentation.

1. RAPPORT FINANCIER

A. Rapport des comptes pour l'année 2008/2009

Voici le compte de résultat, qui présente les produits et les charges de l'association. Nous sommes heureux de terminer l'année avec un bénéfice de 9 000 euros environ.

Ce bénéfice est dû à plusieurs facteurs :

- Augmentation des recettes de repas grâce à l'augmentation du ticket qui est passé de 3.70 à 4.3 pour les enfants et à 5 euros pour les adultes à partir d'octobre 2008. Il y a eu aussi 500 repas de plus servis cette année.
- Augmentation des subventions :
 - 2 000 euros nous ont été accordés par la mairie pour améliorer la trésorerie, fragile en fin de mois puisque les factures de repas ne sont pas encore payées par les parents, alors que les salaires, les charges sociales et les fournisseurs doivent être réglés.
 - La mairie a l'obligation légale désormais de nous facturer la mise à disposition des ATSEM. La mairie nous verse en contrepartie une subvention équivalente, ici 4200 euros.
- Nous avons maîtrisé les achats de nourriture qui baissent de 3000 euros. Nous reviendrons sur ce point dans le détail un peu plus loin.
- Les variations des autres postes sont minimes et s'expliquent :
 - Fournitures administratives : achat d'un logiciel de comptabilité,
 - Petit matériel : achat de bols, cuillères et assiettes à dessert,
 - Frais bancaires : frais de prélèvement automatique,
 - Formation : formation incendie pour le personnel.

Je vais vous présenter maintenant le bilan de l'association, un document comptable qui cumule toutes les années écoulées depuis la création de l'association.

Une chose à retenir : fin 2008 nous avons une perte cumulée à combler de - 3 600 euros environ. A fin 2009 nous passons à un bénéfice cumulé de + 5 200 euros environ, soit une réserve pour les années à venir.

Le poste créance pour 303 euros représente les factures de repas non encore réglées. Nous avons pris soin les derniers jours de classe en juillet de donner les factures de juin-juillet avec le solde éventuellement dû. Si vous n'avez pas eu votre facture merci de venir nous voir en fin de réunion.

Je redonne la parole à Stéphanie Guttin pour la présentation du rapport moral.

COMPTE DE RESULTAT - RESTAURANT SCOLAIRE LES GOURMETS

CHARGES				PRODUITS			
	2008/2009	2007/2008			2008/2009	2007/2008	
ACHATS DE MARCHANDISES				VENTES DE MARCHANDISES			
ACHATS ENTREES	2 387	2 741		REPAS ENFANTS	88 913	70 491	
ACHATS VIANDE-CŒUF-POISSON	14 611	14 855		REPAS ADULTES	4 483	5 480	
ACHATS LEGUMES	3 353	4 223		VENTES DE REPAS	93 396	75 971	123%
ACHATS FECULENTS	2 569	3 046		<i>Nombres de repas</i>			
ACHATS LAITAGES	3 846	4 076		<i>Maternelles</i>	7 387	7 831	
ACHATS FRUITS	2 526	2 846		<i>Primaires</i>	13 635	11 747	
ACHATS AUTRES DESSERTS	2 522	2 363		<i>Adultes</i>	1 715	2 666	
ACHATS BOULANGERIE	1 773	1 988					
ACHATS AUTRES ALIMENTS	1 191	1 659					
COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	34 778	37 797	-8%		22 737	22 244	
AUTRES CHARGES EXTERNES				SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	793	259		SUBVENTION ONILAIT	131	309	
PETIT MATERIEL	716	76		SUBVENTION MAIRIE :			
PRODUITS D'ENTRETIEN	275	120					
ASSURANCE	415	407					
ANALYSES	127	125		- LIGNE DE TRESORERIE	2 000		
PERSONNEL EXTERIEUR	3 821	0		- SUBVENTION / PERSONNEL	4 200		
HONORAIRES	0	153		- SUBVENTION CLASSIQUE	6 000	5 000	
CADEAUX	122	410		SUBVENTION D'EXPLOITATION	12 331	5 309	232%
DEPLACEMENTS	138	0					
RECEPTIONS	490	673					
VETEMENT DE TRAVAIL	0	446					
FRAIS POSTAUX	60	22					
FRAIS BANCAIRES	430	10					
CHARGES EXTERNES	7 387	2 701	173%				
IMPOTS ET TAXES				PRODUITS DIVERS			
TAXE SUR LA FORMATION CONTINUE	281	254		COTISATIONS	840	740	
IMPOTS ET TAXES	281	254	11%	PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	50	4	
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES				PRODUITS DE GESTION COURANTE	890	744	120%
SALAIRES	38 527	39 303					
URSAFF	9669						
RETRAITES	2 335						
ASSEDIC	1 695						
CHARGES SOCIALES	0	14 206					
MEDECINE DU TRAVAIL/FORMATION	1 001	459					
PROVISIONS	2 479	880					
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	55 706	54 848	2%				
CHARGES DIVERSES	2	0		PRODUITS FINANCIERS	322	573	
CHARGES FINANCIERES	3	9		PRODUITS EXCEPTIONNELS	187	68	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	72	0					
TOTAL DES CHARGES	98 229	95 608	3%	TOTAL DES PRODUITS	107 126	82 665	30%
BENEFICE OU PERTE	8 897	-12 943					

TOTAL CHARGES / NBRE REPAS = 4.32 euros

BILAN 2008/2009					
ACTIF			PASSIF		
	2008/2009	2007/2008		2008/2009	2007/2008
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
			REPORT A NOUVEAU	-3 686	9 257
ACTIF IMMOBILISE	0	0	RESULTAT DE L'EXERCICE	8 897	-12 943
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX PROPRES	5 211	-3 686
			EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
ACTIF CIRCULANT	0	0	BANQUE	0	31
CREANCES			EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	31
FACTURES DE REPAS NON REGLEES	303	345			
AUTRES CREANCES		310			
CREANCES	303	655	AUTRES DETTES		
DISPONIBILITES			DETTES FOURNISSEURS	0	1 033
BANQUE	10 038	1 000	CAISSES SOCIALES	2 601	2617
CAISSE	3	112	AUTRES CHARGES A PAYER	2 479	880
			SALAIRES A PAYER	48	0
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	10 041	1 112	AUTRES DETTES	5 128	4 530
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	COTISATIONS 2009/2010	5	
			TICKETS A REMBOURSER	0	892
			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5	892
TOTAL ACTIF	10 344	1 767	TOTAL DES PRODUITS	10 344	1 767

2. RAPPORT MORAL

A. Présentation de l'association LES GOURMETS

Rappel : Association à but non lucratif de type loi 1901, qui appartient à tous les adhérents. Gérée par des bénévoles et non des professionnels. Adhésion obligatoire avant le premier repas de l'enfant. Rôle de préparer et fournir des repas.

B. Présentation du personnel et des bénévoles

Mercedes Salvador et Marielle Deletraz en cuisine, Nadège Peccoux et Carole Amir à la surveillance des enfants pendant le repas et dans la cour, et Thierry Clerc, agent polyvalent. Les atsems mises à la disposition de l'association entre 11 h 30 et 12 h50 par la mairie sont : Marthine Bocquet, Myriam Baussand et Christelle Monaco.

Nous remercions toutes ces personnes de bien s'occuper de nos enfants.

Nous avons également des surveillants permanents, bénévoles présents très régulièrement ou plus ponctuellement pour un remplacement de dernière minute. Ce sont des parents, des grands-parents voire des personnes qui n'ont pas de lien de parenté avec les enfants scolarisés. Nous les remercions du temps qu'ils donnent afin que les repas se passent dans de bonnes conditions.

C. Déroulement de la surveillance

Est détaillé dans le document intitulé « informations générales complémentaires au règlement intérieur » que l'on trouve sur le tableau d'affichage ou sur internet.

Les parents qui surveillent sont couverts par l'assurance de l'association. Rappel : si un enfant se blesse appelez les pompiers, prévenez les parents et restez avec l'enfant.

Tour de surveillance : moyenne 4-5 par an quelque soit le nombre d'enfant et le rythme de fréquentation. L'implication des permanents bénévoles évite à chaque famille 2 surveillances supplémentaires.

La distribution du planning est contraignante (170 feuilles chaque mois distribuées dans les classes), nous voulons cette année essayer d'alléger cette tâche, envoi par email pour ceux qui ont donné une adresse, mise à jour du planning sur le site de la mairie... à voir...

Nous savons que les parents travaillent, tout comme nous et je tiens à rappeler que tout parent est responsable de la consultation du planning. Il n'est jamais agréable de recevoir des pénalités de surveillance sur sa facture mais toute absence désorganise la surveillance et entraîne un surcroît de travail pour le comité.

La pénalité de surveillance a été votée lors d'AG précédente, reste d'actualité et doit être acceptée par les parents. Elle correspond à 5 repas soit 21.50 euros. Aujourd'hui 3 familles n'ont pas réglé leurs pénalités.

Petit rappel également : merci de ne pas venir chercher vos enfants pendant le temps de la cantine, en cas de rendez-vous etc attendre 13 heures que nous ayons remis les enfants au personnel de l'école.

D. Interventions 2008/2009 :

- Logiciel de gestion Noé :

La mise en place s'est bien passée même si elle nous a demandé du temps. Mercedes et Marielle se sont bien adaptées et utilisent le logiciel pour enregistrer les plannings des enfants irréguliers, valider les présences des enfants au jour le jour et en fin de mois générer les factures. Je récupère ensuite un fichier pour envoyer les prélèvements automatiques à la banque. Pas de souci avec les prélèvements.

Nous proposons d'ailleurs aux familles qui remplissent des plannings pour les enfants irréguliers de régler leur facture par prélèvement automatique et non plus par chèque. Nous avons en effet beaucoup d'erreurs de montant au niveau des chèques, ce qui génère du travail supplémentaire car il faut ensuite réclamer auprès de la famille un complément de règlement et même parfois reverser des trop perçus... Autre avantage du prélèvement : il est effectué sur votre compte le 10 du mois suivant. Si cela n'est pas déjà fait, vous trouverez une autorisation de demande de prélèvement ici et à la mairie.

Rappel des plannings pour les fréquentations irrégulières : cette année distribution des plannings au trimestre par le biais des instituteurs. Chaque planning mensuel est à rendre le 20 du mois précédent (ex : planning de novembre à rendre au plus tard le 20 octobre). Si perte du planning, planning vierge sur le site de la mairie.

- Suivi des achats :

Nous avons analysé les achats faits en 2007-2008 afin de comprendre la hausse des coûts que ce poste avait connu, de connaître la composition des achats et les volumes achetés, de voir la fréquence des plats proposés etc....

Cette analyse a montré au regard des préconisations de la diététicienne consultée en 2008, que nos enfants ont des portions de protéines animales trop importantes. Un enfant de maternelle doit consommer 50g de viande dans un repas par exemple. A la cantine il mange environ 80g. Ce surplus de protéines se fait au détriment des autres aliments : féculents, légumes, laitages, pain même peuvent être consommés en plus grande quantité.

Nous avons donc mis en place un tableau de calcul pour la cantinière. Comme elle connaît à l'avance les effectifs par le logiciel, nous lui demandons de commander au plus juste, en respectant les quantités préconisées par la diététicienne.

Nous vous rappelons qu'une circulaire ministérielle existe sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle en terme de taux de sucre, de sel, de protéines animales et de lipides et de réduction de la taille des portions. Ce programme mis en place depuis 2006 au niveau national est obligatoire dès 2010. Nous ne cherchons pas à affamer les enfants mais à respecter les règles de la diététique.

Nos efforts n'ont porté que partiellement cette année. La part de la viande dans les achats et son coût global restent encore trop importants et la baisse de ce poste « viande » reste un objectif pour 2009-2010 afin de laisser une part plus importante aux autres aliments.

- Contenu des menus :

Travail sur le contenu des menus :

- changement de boulanger depuis février 2009, le pain est pris auprès de la boulangerie de Mercier. Nous allons dès septembre proposer aux enfants des pains spéciaux, comme en a eu l'idée le boulanger.

Chef-lieu 74 370 SAINT-MARTIN BELLEVUE

- on a servi de la soupe cet hiver (succès auprès des enfants)
 - repas de Noël (très apprécié et à renouveler, d'autres repas à thème peuvent être organisés, si il y a suffisamment de parents volontaires pour aider),
- Contrats de travail

Nous avons réactualisé les contrats de travail (montants en euros, procédure en cas d'absence, mise à jour des tâches réellement effectuées...).

Des entretiens individuels ont été réalisés et seront de nouveau programmés cette année afin de motiver les salariés.

Ces mises à jour ont nécessité de faire signer aux salariés des avenants à leurs contrats de travail. Une salariée n'a pas souhaité signer son avenant et un licenciement a été mené. Une nouvelle embauche a été faite : Thierry Clerc, agent polyvalent. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Formation incendie et mise à jour formation premier secours faites cette année.

3. BUDGET ET PROJETS 2009-2010

A. Budget prévisionnel pour l'année 2009/2020

Pas d'augmentation du ticket. L'association est viable aujourd'hui. Il faut rester prudent : les effectifs des enfants sont à la baisse (une classe fermée en maternelle), les subventions de la mairie ne sont pas acquises pour un montant fixe, les bénévoles que nous sommes ne sont pas éternels.... Un cabinet comptable pour la tenue des comptes et les fiches de paie revient environ à 3000 euros.

Les comptes de l'association ainsi que le compte rendu de cette AG pourront être consultés sur le site de la mairie dès la fin du mois.

BUDGET 2009/2010

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS DE MARCHANDISES		VENTES DE MARCHANDISES	
ACHATS ENTREES	2 300	REPAS ENFANTS	86 000
ACHATS VIANDE-CŒUF-POISSON	12 000	REPAS ADULTES	3 500
ACHATS LEGUMES	3 600	VENTES DE REPAS	89 500
ACHATS FECULENTS	2 900	=20 000*4,30	
ACHATS LAITAGES	3 700	= 700*5	
ACHATS FRUITS	2 800		
ACHATS AUTRES DESSERTS	2 500		
ACHATS BOULANGERIE	1 800		
ACHATS AUTRES ALIMENTS	900		
COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	32 500		
	36%		
AUTRES CHARGES EXTERNES		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 800	SUBVENTION ONILAIT	0
PETIT MATERIEL	700	SUBVENTION MAIRIE :	
PRODUITS D'ENTRETIEN	200		
ASSURANCE	420		
ANALYSES	150	- LIGNE DE TRESORERIE	0
PERSONNEL EXTERIEUR	3 900	- SUBVENTION / PERSONNEL	3 900
HONORAIRES	500	- SUBVENTION CLASSIQUE	5 000
CADEAUX	100	SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 900
DEPLACEMENTS	0		
RECEPTIONS	450		
VETEMENT DE TRAVAIL	500		
FRAIS POSTAUX	80		
FRAIS BANCAIRES	450		
CHARGES EXTERNES	9 250		
IMPOTS ET TAXES		PRODUITS DIVERS	
TAXE SUR LA FORMATION CONTINUE	290	COTISATIONS	800
IMPOTS ET TAXES	290	PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	0
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES		PRODUITS DE GESTION COURANTE	890
SALAIRES	40 000		
URSAFF	10 000		
RETRAITES	2 400		
ASSEDIC	1 600		
MEDECINE DU TRAVAIL/FORMATION	1 000		
PROVISIONS	0		
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	55 000		
CHARGES DIVERSES	0	PRODUITS FINANCIERS	300
CHARGES FINANCIERES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
TOTAL DES CHARGES	97 040	TOTAL DES PRODUITS	99 590
BENEFICE OU PERTE	2 550		

B. Projets 2009/2010

Les projets pour 2009-2010 sont les suivants :

- Poursuite du travail sur la diététique,
- Réflexion sur l'introduction du bio,
- Plus de repas à thème,
- D'autres idées A condition d'être plus nombreux pour les mener à bien !

Questions ? Les parents ont posé diverses questions auxquelles le comité a répondu.

Pourquoi, en ce début d'année, un jour, il n'y a pas eu de viande pour deux tables.

Réponse du comité: parce qu'il y a des familles qui laissent leurs enfants aller à la cantine sans les avoir préalablement inscrits.

Autre question: A combien s'élève le coût du repas?

Réponse: cela n'a pas été calculé.

Diverses personnes manifestent leur satisfaction quant à l'introduction d'aliments bios dans les menus.

Question:est-ce que les enfants ne pourraient pas se laver les mains avant de passer à table?

Réponse: les ATSEM s'occupent de cette tâche pour les maternelles et il sera demandé aux primaires de le faire avec peut-être l'utilisation de produits désinfectants des mains.

Question:Y a-t-il une solution pour intervertir les tables des primaires et celles des maternelles?

Cela n'est pas possible; des tables de primaires seront dressées dans la grande salle, cette année, compte tenu des effectifs.

Nous allons procéder aux divers votes :

81 votants

- rapport moral : 80 voix pour, 1 abstention.
- Rapport financier : 80 voix pour, 1 abstention.
- Budget 2009/2010 : 80 voix pour, 1 abstention.

Nous voulons également faire voter les décisions suivantes :

- Diminuer le nombre minimum des membres de l'association figurant dans les statuts: passer de 12 minimum (voté lors de l'AG du 8 septembre 2003) à 8 minimum
4 abstentions
- Facturer le repas à 7 euros pour tout repas non réservé et à 4,30 tout repas non annulé.
(remettre les conditions exactes)
1 voix contre, 8 abstentions.
- Facturer aux parents concernés les frais de rejet de prélèvement facturés par la banque:
2 abstentions, aucune voix contre.

4. VOTE DE L'ASSEMBLEE

Le comité soumet au vote de l'assemblée :

- le rapport moral
- le rapport financier des comptes 2008/2009
- le budget prévisionnel 2009/2010
- diminution des membres de l'association
- facturation du prix du repas non réservé (7 euros) et non annulé (4,30 euros)

Chef-lieu 74 370 SAINT-MARTIN BELLEVUE

5. RENOUELEMENT DU COMITE

Démission du comité sortant.

Armelle Hendgen-Gombert (comptabilité), Fabienne Coudurier (secrétaire), Hélène Roldez (remise en banque) et Dominique Bonnard (lien avec les salariées) se représentent.

Le poste de Président est vacant. Christine Jouan (planning de surveillance) est démissionnaire mais sera encore active le premier trimestre afin de former la nouvelle personne qui se présentera pour reprendre cette fonction.

On recherche également des personnes pour les fonctions de gestion du logiciel, de certaines tâches de secrétariat ainsi que pour la mise en place du bio, les repas à thèmes....

Nous souhaitons alléger les tâches au sein du comité. Nous avons mis en place une adresse email : cantine.lesgourmets@free.fr.

Elle sert à communiquer avec le comité. Aucune demande ne sera traitée par téléphone. Pour les personnes n'ayant pas d'email, merci de mettre un courrier dans la boîte.

Le comité ne gère pas les absences des enfants. Pour toute annulation ou rajout de repas contacter uniquement le personnel de la cantine par téléphone au 04 50 60 38 92 de 8h à 14h ou en venant à la cantine.

Pour le planning de surveillance contacter Christine.

Fin de l'AG à 21 heures.